



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Mars 2004

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Section des Landes

Reconnue d'utilité Publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

N° 10

Le mot du Président	1
CA et AG	2
La vicomté de Marsan	4
La photo numérique	8
Ballet Giselle	10
Lycée Jean d'Arcet	12
Recettes	14
Internet	14
Le dictionnaire !	15
Poésie	16
Temps passé	18
Archives	19
Cotisations	20

En annexe :

Mise à jour du fichier des membres.
Dépliant AFDET

AMOPA : bureau national

Président : M. Treffel

inspecteur général
membre correspondant de l'Institut

Secrétaire général : M. Ducher
proviseur honoraire

Trésorier Général : M. Mourichon
président d'honneur de la SCF

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris

Tél. : 01 45 54 50 82

Fax : 01 45 54 58 20

Mél. : amopa@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Jean-Luc Mignon

2 rue Saint Jean

40320 Geaune

Tél. : 05 58 44 57 22

Mél. : JEMIGNON@wanadoo.fr

Secrétaire : Bernard Broqua

Rue Chantemerle

40800 Aire sur l'Adour

Tél. : 05 58 71 87 12

Mél. : Bernard.Broqua@wanadoo.fr

Trésorière : Nicole Gourdon

2 place Nungesser et Coli

40280 Saint Pierre du Mont

Tél. : 05 58 46 02 85

Site AMOPA Landes

www.amopa-landes.fr

Le Mot du Président

Nous ouvrons notre dixième numéro de ce bulletin qui souhaite tout simplement être un lien d'amitié entre les membres actifs d'une association de personnes réunies autour des valeurs de " l'école ". En commençant ce propos, j'ai l'impression d'aborder un sujet classé en zone sensible, comme si parler de " l'école " était devenu synonyme de polémique.

Tous les jours les organes de presse écrite, orale ou visuelle ont quelque catastrophe nouvelle à nous présenter. On ne nous épargne rien, par le détail, nous sommes informés des vicissitudes et des méfaits commis par les uns ou les autres... Je me garderai de les reprendre, vous en avez assez, aussi je voudrais évoquer cette école qui est toujours présente et dont on ne parle jamais.

Pensez-vous que soit disparue la joie des petits qui vont retrouver leur maître ou maîtresse un matin d'hiver, alors que le sommeil est à peine oublié et qu'il a fallu faire vite pour attraper le bus ou la voiture de maman ou de papa qui amène à l'école. À peine arrivés ils retrouvent le bonheur de se mêler à leurs amis et petits copains et d'échanger avec les uns ou les autres sur les expériences de la veille, les découvertes, les joies ou les peines... Ils attendent aussi que la maîtresse ou le maître leur apporte ces multiples connaissances qui captent leur attention toute la matinée coupée par cette récréation où chacun apprend ce qui n'est pas dit par la maîtresse ou le maître.

Les collèges et lycées continuent de proposer des apprentissages exigeants et novateurs, et leurs professeurs ne se lassent pas d'aider ou d'encourager, et aussi de promouvoir et favoriser la réussite de tous. Pourquoi oublier ces réussites à l'issue des classes qui proposent de nouvelles orientations vers de nouveaux cycles de formation ? Comment passer sous silence ce travail de promotion des élèves quels que soient les niveaux d'aptitudes vers la meilleure formation possible ?

Sommes-nous devenus sourds et aveugles pour oublier ainsi la valeur de notre école, les perspectives infinies de l'enseignement professionnel, des filières technologiques, dans l'excellence et la poursuite des études au plus haut niveau ? Les filières plus traditionnelles ne manquent pas non plus d'assumer leur vocation et permettent à tous ceux qui le souhaitent de se mesurer aux exigences les plus difficiles et de le faire en confiance.

La poursuite d'études par l'apprentissage est aussi accessible, et plus que jamais le monde de " l'école " s'ouvre vers celui des entreprises et de la production. (Je refuse d'utiliser le terme de " monde du travail " : comme si l'école n'était pas le monde du travail !!!).

Une enquête vient de nous faire connaître que les élèves dans l'école sont satisfaits à plus de 90 % de leurs professeurs et de l'institution de façon très générale.

Allons au-delà de nos frontières, et là chacun pourra objectivement mesurer que " l'école " française reste largement appréciée, imitée, et souvent désirée. Les Lycées Français à l'étranger sont souvent trop étroits pour accueillir tous les candidats, les enfants des résidents français à l'étranger et les enfants des étrangers, qui souhaitent y étudier.

Pourtant nul ne songe à masquer les faiblesses et les insuffisances de l'institution, il est certain qu'une mise à jour permanente est indispensable mais au moins que ces ajustements se fassent dans la dignité et le respect de chacun, et que l'on abandonne le principe de rejeter

Conseil d'Administration et Assemblée Générale

systématiquement ce qui avait été mis en place, souvent avec succès naguère. Il ne sera jamais possible d'améliorer sans dépenser quelques deniers de l'argent public, et existe-t-il une plus noble façon pour utiliser les produits de l'impôt que de les consacrer à l'amélioration de l'école pour tous ?

Nous devrions prendre conscience que si notre école est l'objet de tant de critiques et de reproches, c'est sans aucun doute qu'elle est encore un des piliers les plus solides de notre République et de notre démocratie, et que toutes les attaques qu'elle doit essuyer sont bien souvent le résultat des rancœurs et des regrets de ceux qui pensent que l'école reste le moyen le plus sûr de lutter contre l'aliénation de la liberté. Ceux qui portent critique, n'ont peut-être pas voulu ou pas su au moment opportun faire l'effort qui ouvre la voie de la réussite.

Au-delà de ces interrogations sur l'avenir de l'institution, il a fallu poser le problème de la LAÏCITÉ. Était-il nécessaire de légiférer avec une nouvelle formulation sur cette notion fondamentale de la constitution du pays pour régler des problèmes d'affirmation d'une appartenance religieuse qui n'intéressaient qu'un petit nombre des millions d'élèves qui fréquentent nos écoles ?

Finalement se trouver dans l'obligation de réaffirmer le principe de laïcité témoigne sans doute que quelques-uns ont oublié que cette laïcité était la pierre angulaire du socle philosophique de " l'école ", et penser que cette réaffirmation soit indispensable est certainement le révélateur que certains citoyens ont oublié les grandes leçons de l'histoire de notre pays, où les grandes avancées démocratiques se sont toujours faites sur les affirmations les plus généreuses de la Laïcité.

La laïcité a été réaffirmée, sans doute nos représentants ont-ils cru que nous l'avions oubliée, mais nous savons bien que l'école est la seule institution qui puisse permettre à tous de grandir, de s'améliorer et de réussir.

La laïcité inspire notre pensée et transcende notre gestion au quotidien des problèmes de notre société. L'oublier ou la restreindre serait une perte irréparable de notre civilisation mais il est nécessaire de la présenter dans sa forme de générosité la plus ouverte à tous.

Notre association est un minuscule grain de sable, qui vient s'ajouter au ciment que nous avons contribué à brasser dans notre travail de tous les jours au sein de cette école pour la construction d'une meilleure démocratie. Je souhaite qu'à travers ce bavardage chacun retrouve un peu de joie en évoquant les meilleurs moments de l'école où il a donné le meilleur de lui-même.

En guise de conclusion, revenons à nos activités, le ballet " Giselle " a connu un grand succès, et nous avons eu un immense plaisir à répondre à l'amicale invitation de Monsieur et Madame Laulom à Labrit pour un moment de réelle amitié.

Nous allons très vite nous pencher sur l'organisation de la conférence de Monsieur Arkan Simaan dont le sujet illustrera les aventures des " Savants au péril de leur vie ", le 13 mai au lycée Charles Despiau.

Le temps des voyages sera vite là, et de nouveaux courriers vous seront adressés permettant les ultimes mises au point et j'espère que nous serons nombreux pour nous retrouver dans ces escapades au discret parfum d'aventure qui nous permettent d'engranger de si bons souvenirs.

Merci à tous ceux qui travaillent pour que notre section landaise de l'A.M.O.P.A. continue de vivre, à bientôt, avec mes amitiés.

Le Président,

Jean-Luc Mignon.

Fidèles à la tradition, les membres du conseil d'administration se sont retrouvés le mercredi 14 janvier 2004 au lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan.

Monsieur Martin, notre affable hôte nous a accueillis dans la salle de réunion de son établissement parfaitement rénové.

Monsieur Mignon, président de la section landaise de l'AMOPA, salue de manière très conviviale tous les membres présents et remercie monsieur Martin pour la fidélité de son accueil.

Madame Gourdon présente ses comptes à nos vérificateurs : mademoiselle Furlan, gestionnaire du lycée Victor Duruy et messieurs Bernadet et Ranc, membres de notre section. En conclusion monsieur Ranc, au nom de l'équipe, souligne l'excellente qualité du travail de notre trésorière : les livres de comptes sont parfaitement tenus, aucune rature n'est à signaler, gage d'un travail suivi et sérieux ce dont aucun des membres du conseil d'administration ne doutait.

Sont alors évoqués les problèmes de trésorerie : notre bulletin coûte cher ! Certes l'impression est gratuite, mais il faut quand même payer les enveloppes et surtout les timbres. L'ensemble du courrier grève sérieusement le budget de notre section. Une longue discussion s'engage alors : faut-il oui ou non continuer le bulletin ? Faut-il demander à nos membres et amis une participation plus importante ? Chacun est d'accord pour souligner la nécessité de la communication au sein de notre section et l'intérêt certain du bulletin. Il serait dommage de supprimer ou de réduire la fréquence de parution tant cet opuscule sans prétention est utile à la vie de notre section et plébiscité par nos membres. En conclusion, aucune modification ne sera faite cette année sur la participation aux frais de nos membres. Il est toutefois rappelé que les médaillés se doivent absolument de verser leur cotisation au siège national : il ne peut y avoir d'autre solution. L'adhésion à une association implique pour ses membres le versement annuel de la cotisation.

Monsieur Mignon, président, présente alors le bilan de l'année écoulée. Les objectifs fixés ont été atteints tant en ce qui concerne les activités que la parution du bulletin. L'ensemble du CA s'accorde à reconnaître la qualité des prestations fournies et le dynamisme de la section.

Le programme 2004 est alors dévoilé et proposé au CA pour accord.

Les résultats du sondage concernant le grand voyage du mois de septembre : 48 personnes ont répondu, ce qui est une bonne participation. La destination choisie est la Bulgarie qui devance nettement Prague et Saint Pétersbourg. Venise et l'Islande n'ont guère eu de succès.

Monsieur le Président propose également un voyage en Anjou de 4 jours au mois de juin. Au mois de mars, nous aurons notre traditionnelle sortie au Grand Théâtre de Bordeaux avec cette année le ballet Giselle. Il est à noter que cette sortie bordelaise est toujours couronnée de succès.

Traditionnellement notre section effectuait quatre sorties par an. Afin d'ouvrir nos activités à chacun, l'année 2004 verra la suppression d'un voyage. A sa place, une conférence, susceptible d'intéresser un plus grand nombre de nos membres, comme ce fut le cas lors de la conférence sur Victor Hugo pour le 25^e anniversaire de notre section, sera mise en place. Elle aura lieu sans doute au lycée Despiau de Mont de Marsan. Cette conférence sera faite

par Monsieur Simaan et traitera des "Savants au péril de leur vie".

En ce qui concerne les concours de l'AMOPA : le bilan est malheureusement négatif. Malgré tous les efforts des membres du bureau, aidés par l'Inspection académique, nous n'arrivons pas à motiver les jeunes (pas plus que leurs enseignants...) pour ces concours. Cela est fort dommage, la section landaise continuera malgré tout la diffusion auprès des divers établissements. Notre section propose désormais un nouveau concours, basé sur les travaux pratiques encadrés des classes de première et de terminale. Monsieur le proviseur du lycée Victor Duruy a un avis très favorable sur ce type de concours. Espérons donc que nous aurons du succès et que nous pourrons récompenser quelques jeunes méritants.

Monsieur Broqua, secrétaire, fait alors le point sur les effectifs de la section : stables. Problème : les non paiements de cotisation. Un rappel amical sera fait à tous les membres oubliés... L'annuaire ne sera pas distribué cette année : simplement en raison des coûts d'affranchissements. Monsieur le secrétaire propose qu'un réseau soit mis en place, à partir de l'AG, pour la distribution du prochain annuaire. Le site internet de la section fonctionne correctement et est visité régulièrement. Monsieur Broqua signale que quelques adhésions ou promesses d'adhésion sont liées à une visite de notre site : son utilité est donc vérifiée.

La réunion, traditionnellement conviviale et constructive s'achève par le verre de l'amitié offert par monsieur le proviseur du Lycée Victor Duruy.

L'assemblée générale 2004 a réuni une soixantaine de participants le samedi 24 janvier. Madame Teulé, directrice du CDDP de Mont de Marsan nous réserva un accueil chaleureux dans les nouveaux bâtiments du centre pédagogique. Elle nous fit l'honneur de nous guider dans les diverses salles, parfaitement aménagées, où désormais chaque enseignant peut trouver des aides utiles et modernes pour son enseignement mais aussi pour sa formation.

C'est autour d'un café des plus convenables tant par sa qualité que par sa présentation, et des viennoiseries qui l'accompagnaient que les amopaliens landais eurent le plaisir de se retrouver, humant à l'avance en connaisseurs les prémices d'une bonne journée.

Dans la grande salle du CDDP, transformée en salle de conférence, monsieur le président Mignon accueille les participants à cette assemblée générale. Participants moins nombreux que l'an passé, malgré la tenue de cette assemblée à Mont de Marsan et un temps des plus cléments.

Remerciements et félicitations sont adressés à Madame Teulé pour l'excellence de son accueil.

Monsieur le président salue les personnalités présentes et excuse celles qui n'ont pu se joindre à nous. Sont particulièrement excusés monsieur le Président Treffel et madame l'Inspectrice d'académie.

Avant la partie formelle de l'assemblée générale, madame Jeanne-Marie Fritz, professeur à l'IFM de Mont de Marsan, nous conta la suite de l'histoire de la Vicomté de Marsan. C'est avec grand plaisir que les amopaliens landais, qui avaient été sous le charme des propos de Madame Fritz lors de l'assemblée générale de Capbreton, écoutèrent notre conférencière. L'assemblée très attentive, se replongea dans cette page de vie d'une partie de nos Landes, chères à beaucoup d'entre nous. Le diaporama projeté, malgré quelques faiblesses informatiques, fut de qualité et nous aida parfaitement à comprendre l'évolution de notre chef-lieu et des cantons environnants. Désormais personne ne regardera plus de la même façon les vieilles pierres montoises !

Après une pause café très conviviale, monsieur le président ouvre la séance. Soutenu dans sa tâche par un diaporama, il retrace tout d'abord les activités de l'année passée. Le bilan est positif : les activités proposées sont largement suivies par nos membres.

Madame Gourdon, notre trésorière présente alors le bilan financier. Monsieur Ranc, au nom de la commission de vérification rend compte de l'excellent travail de notre trésorière, soulignant au passage la qualité exceptionnelle de notre ancien trésorier monsieur Surget, dont madame Gourdon telle une orfèvre assure dignement la succession.

Le compte-rendu des activités et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur Mignon fait alors le point de la situation des membres du CA et du bureau dont le mandat arrive à échéance. Seul le poste de trésorier est concerné. Je ne suis pas sûr que madame Gourdon ait eu le temps d'être candidate tant l'assemblée exprima spontanément son désir de la voir continuer à exercer son mandat ! C'est donc très démocratiquement que tous les membres du CA et du bureau retrouvent leur fonction...

Monsieur le Président informe l'assemblée de l'attitude prise par la section landaise vis-à-vis de nos amis disparus. Le bulletin ne tient pas de rubrique spécifique, hommage sera rendu à chaque assemblée générale. Les amopaliens sont par contre invités à signaler tel ou tel événement à un membre du bureau afin que notre section puisse être représentée notamment lors des obsèques d'un de nos adhérents.

Monsieur Mignon présente alors les activités proposées pour l'année. Mois de mars : sortie à Bordeaux pour le ballet Giselle au Grand Théâtre. Ce sera ensuite une conférence, au lycée Despiau de Mont de Marsan, avec pour sujet " Savants au péril de leur vie ". En juin aura lieu le voyage de quatre jours, en Anjou. Sont alors donnés les résultats du sondage concernant le grand voyage de septembre : la Bulgarie a été choisie.

L'assemblée consultée sur ces projets acquiesce à l'unanimité.

Monsieur Broqua, secrétaire, fait le bilan des adhérents. Les effectifs sont relativement stables. Quelques adhésions ont été enregistrées, certaines grâce à une découverte de notre section par le site internet landais. Malheureusement quelques membres n'ont pas payé leur cotisation : un rappel amical leur sera adressé. La remise des palmes a eu lieu cette année tardivement en raison des nouvelles affectations de monsieur le Préfet et de madame l'Inspectrice d'académie. Chaque récipiendaire s'est vu remettre, comme c'est désormais la tradition dans notre section, un dossier contenant un exemplaire de la Promotion Violette gracieusement offert par notre siège national, quelques exemplaires des derniers BAL, un opuscule présentant l'Ordre des Palmes Académiques et notre section, un bulletin d'adhésion. Quelques récipiendaires ont déjà rejoint notre section, signe que notre travail est efficace et notre section attractive.

La parole est alors donnée à l'assemblée pour quelques rapides questions.

La partie formelle étant terminée, monsieur le président clôt la séance et invite chacun à se rendre au restaurant. Les années se suivent et malheureusement ne se ressemblent pas toujours. Le repas hélas ne restera pas dans les annales gastronomiques... Mais cela n'empêcha pas la convivialité et la chaleur des échanges.

C'est donc très satisfaits de cette journée, le coeur réchauffé par l'amitié que les amopaliens landais et leurs amis se quittèrent non sans se donner rendez-vous pour de prochaines activités.

Seconde partie : " Le temps des crises ? Du milieu du XIV^e siècle à 1607 "

C'est à la fin du X^e siècle qu'apparaît la vicomté de Marsan, à peu près à la même époque que ses voisines de Gabardan, de Dax, Tartas. Ce vaste territoire qui s'étend du Bazadais au nord, au Tursan au sud, au Gers à l'est et est limité par Campagne, Saint-Martin d'Oney, Garein, à l'ouest, a d'abord eu pour centre Roquefort avant le XII^e siècle.

En 1136 Mont-de-Marsan est fondée par le vicomte Pierre de Lobaner, puis, à partir de 1240, l'union du Marsan au Béarn est effective par le mariage de Mathe de Mastas avec Gaston VII, vicomte de Béarn. Désormais, et jusqu'en 1607, le Marsan suit l'histoire béarnaise.

Sous l'impulsion de ses vicomtes, notre région voit ses villes de Roquefort, Mont-de-Marsan, Villeneuve, se développer, d'autres (les bastides) se créer. Une administration complexe se met en place sur le plan judiciaire et fiscal. Cette période des XII^e et XIII^e siècles a laissé jusqu'à nous de très beaux vestiges architecturaux, telles les nombreuses petites églises romanes et les belles maisons romanes de Mont-de-Marsan.

La guerre de Cent Ans : une crise mineure pour le Marsan

Au début du XIV^e siècle, les vicomtes de Béarn et de Marsan deviennent également comtes de Foix par le mariage de Marguerite, deuxième fille de Gaston VII Moncade, et de Roger Bernard III, comte de Foix.

La guerre de Cent Ans n'affecte pas le Marsan autant que le Bordelais. Il doit sa relative tranquillité à un grand vicomte, Gaston Fébus (1344-1390) qui a remarquablement manœuvré entre rois de France et d'Angleterre et protégé l'ensemble de ses terres des désordres de la guerre. En dépit du calme relatif, le Marsan a quand même subi les conséquences indirectes du conflit, telles que les passages de bandes armées, le pillage occasionnel, la peste, les difficultés des échanges...

À défaut de textes nous éclairant sur ces aléas de la guerre, nous disposons des témoignages matériels fournis par les édifices religieux. En dehors des

principales villes qui étaient réellement fortifiées de remparts de pierre, comme Mont-de-Marsan, Roquefort, sans doute Villeneuve, les autres villes, petites bastides de création récente, étaient généralement entourées encore d'un mur de terre précédé d'un fossé. Dans les campagnes les seuls points susceptibles d'offrir un refuge aux communautés paysannes étaient soit les maisons fortes seigneuriales, soit les églises. Les premières ont été si remaniées qu'il est impossible de lire une quelconque histoire sur leurs murs. En revanche, l'étude des secondes est fort instructive.

Afin de protéger les populations contre l'insécurité, les églises se sont fortifiées de plusieurs façons. La plupart des petites églises romanes étaient dépourvues de tour. Certaines ont donc élevé une tour clocher au cours du XIV^e siècle comme à Arthez, Douzevielle (Saint-Justin), Sarbazan, Bascons, Saint-Gein, Saint-Avit, Gaube (Perquie), Saint-Martin-de-Noët (Saint-Justin). A ce moment, les communautés ont fait avec leurs moyens ; par exemple l'église de Saint-Gein avait été édifée en pierres à la fin du XII^e siècle. Les habitants n'ayant probablement plus assez d'argent font élever



Eglise Saint Pierre de Sarbazan, tour-clocher avec archères

une tour clocher essentiellement en briques, matériau beaucoup moins onéreux.

Dans d'autres cas, on rehausse les murs de la nef ou du chevet (Vielle-Soubiran, Garein). Dans tous les cas, la présence de petites meurtrières très élevées, d'archères (destinées aux archers), de créneaux et merlons indique sans



Mur sud de l'église Saint Amand de Bascons, façade fortifiée

ambiguïté la volonté de tenir tête à d'éventuels assaillants.

Le développement urbain et commercial des XIV^e - XV^e siècles

Au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e siècle, plusieurs bastides avaient été fondées par les vicomtes, avec une réelle réussite : Saint-Justin, Grenade, Cazères, ou avec moins de bonheur à Arthez ou au Frêche, créations nettement moins abouties. Durant cette période et au cours des siècles suivants, les deux plus anciennes villes de la vicomté, Roquefort et Mont-de-Marsan, comme Villeneuve (plus récente), poursuivent leur croissance. Si nous ne sommes guère renseignés sur la dernière, les deux premières, en revanche, sont bien mieux connues.

MONT DE MARSAN : la nouvelle capitale

Au XIV^e siècle, cette fondation de 1136 est devenue le centre administratif et politique de la vicomté, détrônant le berceau vicomtal qu'était Roquefort. Depuis le XIII^e siècle, la ville a un maire et des jurats, un règlement de ville accordé par les vicomtes, un sceau, une mairie (actuelle bibliothèque Municipale). Le bourg vieux s'est développé à l'est du Château Vieux (à l'emplacement du théâtre actuel) et au-delà de l'église de La Madeleine. Au XII^e siècle, des remparts le fermaient laissant, hors des murs, le couvent des clarisses (Sainte Claire d'Assise), situé sous l'actuel parking de la Douze. Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, Gaston Fébus fait réaménager l'ensemble du quartier où s'élèvent de façon anarchique de pauvres masures mais aussi les belles maisons romanes qui constituent *Lacataye*. On lui devrait, selon la tradition (mais non vérifiée par des textes) le château de

Nolibos, qui défendait l'accès oriental de la ville (actuelle villa des Roses). Sur la rive gauche du Midou, les activités commerciales étant florissantes, tout le petit bourg dit de la *Font* (fontaine de la place de la Mairie) se développe vers le sud et vers l'ouest. Des remparts sont édifiés au cours du XIV^e siècle. Aux XV^e-XVI^e siècles, l'activité du port, situé sur la rive gauche de la Midouze, à partir du confluent, se fait nettement plus intense. De belles maisons aux fenêtres à meneaux, avec entrepôt, sont édifiées le long des "cales" (rues en pente vers la rivière). Signe d'enrichissement, deux ponts de pierre typiquement gothiques (avec arches à arc brisé) remplacent des ponts sans doute en bois, le pont du Bourg, juste avant le confluent, à peu près à l'emplacement de l'actuel (construit au début du XIX^e siècle) et le pont de la porte Campet.



Pont dit de la Porte-Campet à Mont-de-Marsan (fin XV^e siècle)

ROQUEFORT : l'ancienne capitale

La petite ville des XI^e-XII^e siècles s'était développée entre le château de Marsan avec son moulin, au confluent de la Douze et de l'Estampon, et l'église Notre-Dame. Mais ce château ainsi que le modeste bourg accolé relevaient des seigneurs de Roquefort, c'est-à-dire la branche cadette des Marsan dont les aînés avaient pour dernière représentante Mathe de Mastas, épouse de Gaston VI I Moncade, vicomte de Béarn depuis 1240.

A l'est du château de Marsan, Gaston VI I, vassal très turbulent et souvent révolté du duc d'Aquitaine, avait entrepris au milieu du XIII^e siècle, la construction du château de Foix qui lui permettait de contrôler Roquefort ainsi que la route vers le Gabardan (dont il est également vicomte). Un nouveau faubourg se développe donc peu à peu autour du château de Foix, sous le nom de faubourg de la Porte *Castanh*.

A une époque difficile à déterminer, il est entouré d'un rempart dont il subsiste des portions encore aujourd'hui. Sur ce rempart, une porte du même nom (démolie à la fin du XIX^e siècle), située derrière la mairie, et défendue par la tour *Castanh* donnait accès à l'extérieur de la ville, en direction de l'est. Aux XIII^e-XIV^e siècles, la petite église Notre-Dame est agrandie de collatéraux, ses voûtes sont exhausées, une nouvelle nef gothique s'élève, signes d'une croissance continue de la population.

En 1357, les deux coseigneurs de Roquefort, Pès de Marsan et Gaston Fébus accordent aux habitants une charte de franchises. Au cours du XV^e siècle, la famille de Marsan a sans doute délaissé le vieux château inconfortable pour une demeure proche dont subsistent seulement, rue de l'Eglise, un vestige de portail et une fenêtre à meneaux. Moins d'un siècle plus tard, est édifiée la si jolie petite chapelle Saint-Joseph, près de l'église Notre-Dame, par une importante famille seigneuriale, sans doute celle des Camon, originaires de Dade en Tursan, qui s'allient aux Marsan de Roquefort au milieu du XVI^e siècle.

La ville est prospère comme en témoigne une halle de pierres du XV^e siècle, dont les arcades ont été découvertes lors de travaux en 1986 dans la rue *Castanh*, actuelle rue Castaing. Des ponts de pierre remplacent les ponts de bois, tel le pont de Pène-Cadet dont la belle arcade en arc brisé a été conservée.



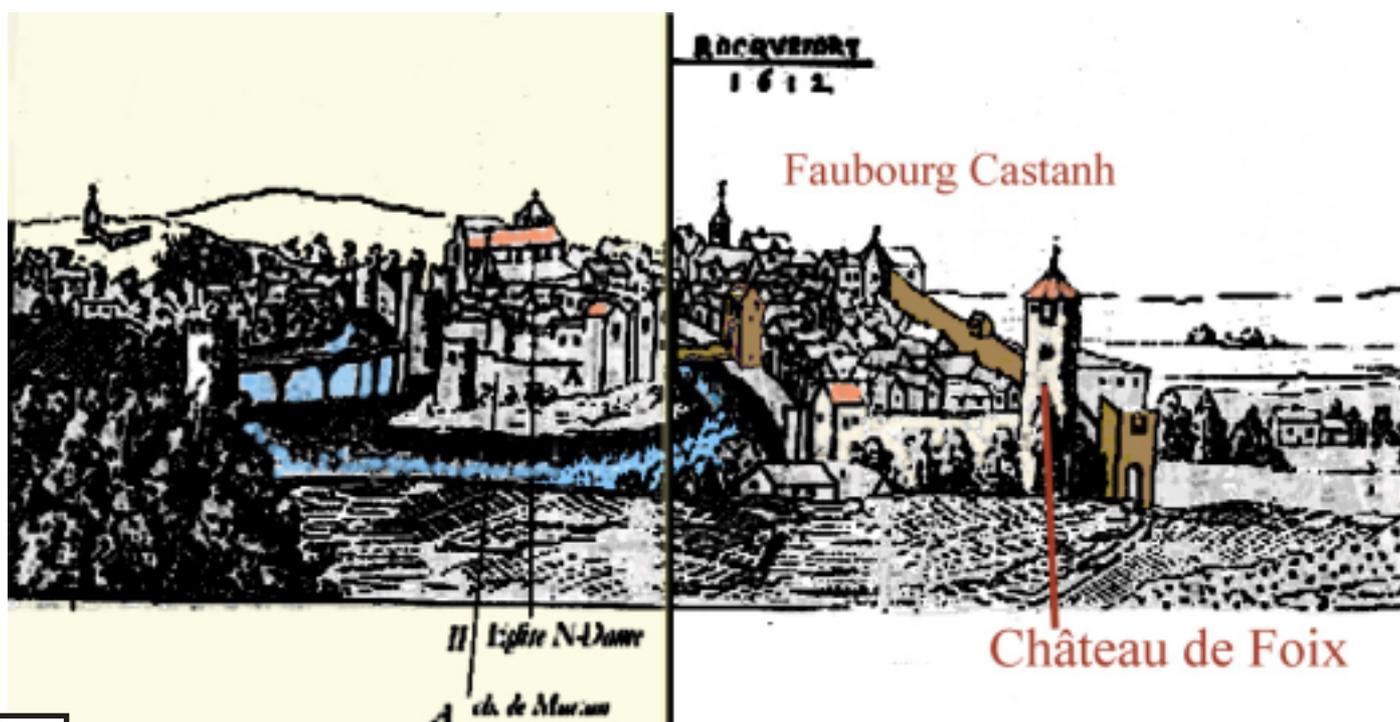
Chapelle Saint-Joseph située près de l'église Notre-Dame de Roquefort (début XVI^e siècle ?)

De la fin de la guerre de Cent ans au milieu du XVI^e siècle, une accalmie propice à l'essor commercial se manifeste. Ainsi, les négociants montois s'enrichissent déjà grâce au commerce du blé.

Les vicomtes de Béarn s'allient par mariage aux Albret en 1484. De nombreuses familles seigneuriales ou même des bourgeois enrichis entrent à leur service : au cours du XVI^e siècle, ils se convertissent au protestantisme.

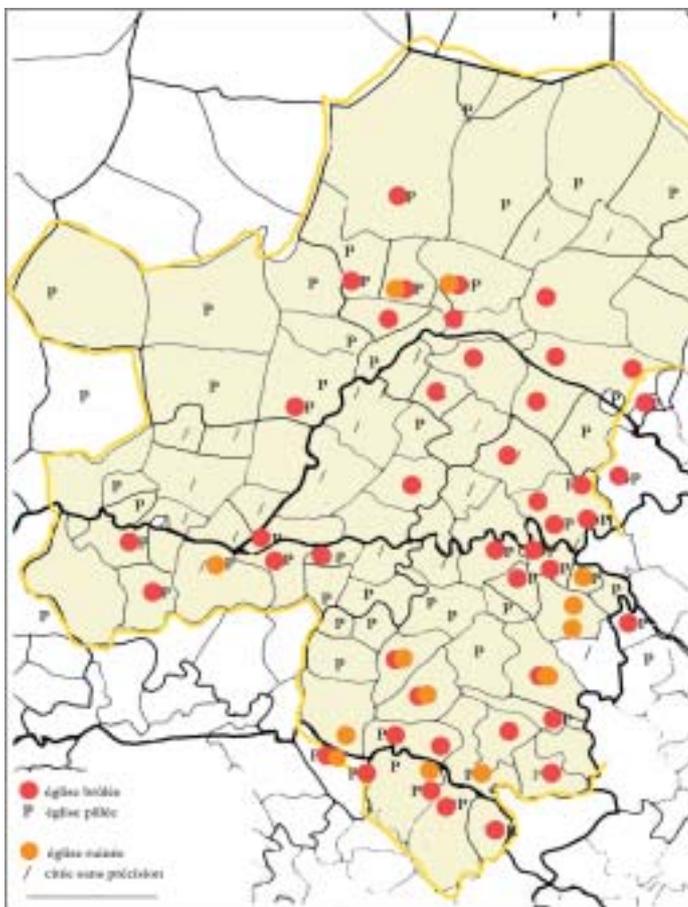
Une crise majeure : les guerres de religion

Un conflit grave guette bientôt le Marsan : les guerres de religion qui, entre 1560 et 1592 vont ravager la vicomté. Protestants et



catholiques vont se déchirer à l'intérieur de la société et des familles.

Les Albret, convertis au protestantisme, et notamment Jeanne d'Albret, ont joué un rôle essentiel dans la diffusion des idées nouvelles. Les plus importantes familles seigneuriales du Marsan occupaient souvent des fonctions importantes à leur cour et ont été acquises à la religion dite " réformée ". Ainsi les Castelnau Tursan, famille puissante, constituent le soutien efficace d'Henri de Navarre, futur Henri IV. D'autres familles se sont divisées tels les de Mesmes (seigneurs de Ravignan à Perquie notamment), les du Lyon seigneurs de Campet, les de Prugue. Un temple protestant est créé à Roquefort, un autre à Mont-de-Marsan, un encore à Saint-Justin. Le quadrilatère Saint-Justin, Roquefort, Labastide-d'Armagnac, Cazaubon constitue la tête de pont des protestants du Marsan. Si Roquefort est ravagée en 1269 c'est que le sénéchal de Marsan, Pons de Pons époux de Françoise de Marsan, son coseigneur ainsi que l'ensemble de leurs alliés, sont des protestants convaincus : le château de Marsan est pillé, incendié avec l'ensemble de ses archives.



Dommages causés aux églises du Marsan en 1569 par les troupes protestantes

La troisième guerre de religion (1568-1570) aboutit à une destruction matérielle massive : les troupes protestantes ravagent le Marsan, pillent quarante-huit églises, en brûlent cent cinquante-trois sur deux cent vingt-trois. On sait, par une enquête réalisée à la demande de Charles IX en 1572 que quatre-vingt un religieux ont alors été massacrés, mais nous ignorons le total des victimes de l'ensemble de cette guerre civile. On peut donc imaginer dans quel état de ruine, ces expéditions ont laissé les campagnes et quel put être l'impact sur l'économie.

A la fin du XVI^e siècle, les Albret sont aux prises avec un déficit financier considérable. Pour en venir à bout, ils vendent des droits de justice, des terres mais ne touchent pas vraiment au Marsan. Depuis la mort de Gaston Fébus en 1391, s'étaient constitués les États de Béarn auxquels participaient des représentants du Marsan. Ils constituaient un contrepouvoir, face aux vicomtes et répartissaient les impôts. Mais les représentants du Marsan s'estiment lésés et demandent leur rattachement à la couronne de France. En 1607, Henri IV leur accorde satisfaction. Trois siècles et demi d'histoire commune se terminent. Une page est tournée.

Jeanne-Marie FRITZ



Sceau de la ville de Mont-de-Marsan (XIII^e s.)

Le BAL a une nouvelle fois le plaisir de remercier très sincèrement, Madame Jeanne-Marie FRITZ, professeur d'histoire à l'UFR de Mont de Marsan.

Merci tout d'abord d'avoir bien voulu, madame, poursuivre cette année votre excellente conférence commencée lors de l'Assemblée générale de Capbreton. Nombreux étaient les amopaliens landais désireux de connaître la suite ! Voilà qui est fait et bien fait comme peuvent en témoigner les nombreuses discussions au cours du repas. Votre discours a passionné et les montois en particulier ont découvert sous un jour nouveau le chef-lieu du département et sa région.

Merci aussi pour votre article et les illustrations qui permettront aux participants à l'assemblée générale de se replonger avec délectation dans ce récit, et à tous de découvrir ou redécouvrir notre région. La première partie de cet article est parue dans le numéro 7 de votre BAL. (Quelques exemplaires sont encore disponibles sur demande).

B. Broqua

La photo numérique

Mais où sont donc passés nos grosses bobines, nos 110, nos 24 x 36 ? Où sont donc nos compacts et nos réflex ? Qu'est-ce donc que ces appareils bizarres qui ne contiennent aucune bobine mais ont un petit écran ? Il s'agit simplement d'appareils photographiques numériques qu'il faut désormais appeler photoscopes.

Je ne vais pas jouer le vendeur et vous vanter les mérites de tel ou tel appareil. Je ne vais pas non plus vous expliquer le fonctionnement d'un tel appareil. Je souhaite plutôt vous faire découvrir l'ensemble de la chaîne de la photographie numérique.

Vous pouvez acheter un appareil, faire des clichés et porter le tout à votre photographe qui fera vos tirages : bof... Mais vous pouvez aussi vous amuser un peu, un peu plus ou beaucoup. Tout dépendra de vos goûts, de votre équipement et peut-être aussi de la façon dont vous résisterez à l'engrenage de l'informatique...

La photo numérique c'est par principe une photo stockée non pas sur une pellicule, mais dans un fichier informatique et c'est là que toute la magie s'opère !

Ce fichier vous allez pouvoir l'obtenir grâce à un appareil numérique mais aussi par d'autres moyens, et ce fichier vous allez pouvoir jouer avec lui, transformer l'image qu'il contient, le stocker, imprimer, présenter un diaporama simple ou musical, tout cela facilement ! Votre petite fille souffle les bougies de son gâteau d'anniversaire à Lille : pas de problème ! En quelques secondes vous allez recevoir par Internet la photo que vient de prendre son papa. En quelques secondes vous allez l'imprimer... N'est-ce pas magique ? Cette même photo vous pouvez la regarder sur votre téléviseur... Vous pourrez également la retoucher sur votre ordinateur, ajouter un commentaire et vous en servir pour illustrer des cartes de vœux, que sais-je encore ? On continue ce voyage merveilleux ?

Historiquement c'est en août 1981, que Sony réalise le premier appareil. Il fallut attendre 1988 pour que soit enfin commercialisé ce type d'appareil. En Europe ce fut un appareil de marque Canon qui fut le premier en vente en 1989. En 1984, un photographe armé d'un Canon prit des photos aux jeux olympiques de Los Angeles et ces photos furent directement envoyées à un journal.

Premier cas de figure, vous avez des photos anciennes sur papier, de vieux négatifs ou des diapositives ? Alors vous pouvez exploiter tout cela. Pour les photos papier un scanner à plat suffira. Son coût est relativement modeste pour une qualité en général très convenable. La résolution est un facteur important, plus elle sera grande (1200 dpi par exemple) meilleure sera la qualité de votre image. Mais attention certains fabricants annoncent des résolutions de 1200 x 1200 dpi, (c'est à dire largeur sur longueur) : vérifiez bien qu'il s'agit d'une vraie résolution et non pas l'interpolation d'une résolution de base de 600 x 600 dpi. (600 dpi : cela correspond à un capteur composé de 600 points de mesure pour un inch. En d'autres termes, un inch de votre photo sera converti en 600 points enregistrés dans votre fichier). Mais attention à ne pas confondre la résolution : elle exprime une densité (nombre de pixels, de points, contenus dans un pouce carré, et la définition (taille de l'image en pixels). Attention, lors du travail

ultérieur sur votre image, la définition ne changera pas, mais au cours d'un agrandissement la résolution va diminuer : vous aurez donc moins de points par unité de surface donc une moins grande qualité d'image. Meilleure sera la résolution initiale, meilleurs seront vos agrandissements. Encore faudra-t-il que votre imprimante ait une résolution suffisante compatible avec celle de votre image ! Rien ne servira de bien scanner votre photo si vous devez utiliser par la suite une imprimante qui vous imprimera un point sur deux... Ce type de scanner conviendra très bien pour vos photos sur papier, mais hélas vous ne pourrez l'utiliser pour vos diapositives ou vos pellicules. Il vous faudra alors un scanner à négatif. Deux solutions : acheter un scanner à plat équipé de l'option négatif, ou acheter un prisme en complément à votre scanner à plat. La qualité d'un scanner se jugera donc à ses performances en résolution, mais le logiciel qui le pilote doit être à la hauteur ! A quoi bon un scanner avec un nombre de pixels élevé s'il ne fait pas la différence entre les tons de gris ou les couleurs ? Vous voilà donc équipé. Il ne reste plus qu'à scanner et donc à enregistrer un fichier sur le disque dur de votre ordinateur. Il vous faut alors choisir le format de fichier. Vous aurez au moins le choix entre JPEG et TIFF. Le JPEG à l'avantage d'être un format compressé, c'est à dire que pour une image donnée, la place occupée par le fichier est des plus réduite : hélas la compression fait obligatoirement perdre en qualité. C'est le format à utiliser par exemple pour transmettre une image par Internet. Le format TIFF est un standard, compatible PC/Mac, c'est sans nul doute le meilleur choix pour archiver vos images.

Deuxième cas de figure, vous souhaitez " faire de la photo ". Auquel cas il vous faut un appareil photographique, un photoscope. Je ne vais pas entrer dans le détail de leur fonctionnement ni établir un comparatif entre les nombreux modèles. Mais comment juger d'un appareil ? Plusieurs points sont à observer avec précaution. Sachez tout d'abord que l'achat d'un appareil numérique ne se justifiera pleinement que si vous disposez d'un ordinateur et d'une imprimante ! Premier problème rencontré : en général ces appareils sont livrés avec une focale type grand angle qui rendra la photographie de portrait délicate, elle conviendra par contre parfaitement pour les clichés de groupe ou les photographies de paysages ou en intérieur. Certains appareils vous proposent zoom optique et zoom numérique. Avec un zoom optique, vous pouvez cadrer votre photo sans perdre en résolution, ce qui n'est pas le cas du zoom numérique qu'il conviendra donc d'utiliser en tout dernier recours, pas du tout étant le mieux, le travail de cadrage se faisant alors sur l'ordinateur. Autre point à surveiller : l'autonomie : ces appareils sont en général gros consommateurs d'énergie et il toujours déplaisant de tomber en panne... Autre limitation : la mémoire de l'appareil (celle qui va stocker les fichiers correspondant à vos clichés). Bien sûr vous pouvez vous procurer plusieurs cartes types Smart Média ou Compact Flash mais cela a un coût certain ! Les plus chanceux pourront emporter outre leur appareil leur ordinateur portable pour vider la carte mémoire sur le disque dur... Il faudra aussi vous habituer au temps de réaction de votre appareil : entre le moment où vous

appuyez sur le déclencheur et la prise de la photo il peut s'écouler 1 seconde ce qui est énorme pour saisir par exemple l'expression d'un visage... Fort heureusement si la photo est mauvaise il est possible de l'effacer tout aussitôt et de recommencer. Vous ne trouverez pas non plus sur ce type d'appareil la panoplie des réglages d'un appareil argentique : l'électronique prend en charge un maximum de paramètres. Cela peut avoir du bon, mais un photographe averti aime bien être maître de ses réglages. Quelques euros seront nécessaires pour passer du trop automatique à l'appareil docile. Quelques points importants : la résolution optique, c'est elle qui va conditionner la qualité du cliché. À adapter bien sûr à ses besoins. Inutile d'acheter un 5 méga pixels pour simplement regarder ses photos sur un écran d'ordinateur ! Par contre un 1 méga pixels sera très insuffisant pour ensuite " tirer " un poster. La vitesse ISO équivalente : sachez que 50 ISO correspondent à environ 18 millions de pixels. La présence d'un écran permet de gérer directement les photos : vérifiez sa qualité et surtout sa taille ! Un viseur est une très bonne chose dans beaucoup de situations. Le type de support de stockage et le nombre de clichés possible sont bien évidemment fondamentaux. Ne dédaignez pas le poids, ainsi que la taille. Il vous restera ensuite et hélas à examiner le prix...

Voici donc vos photos prêtes à être stockées sur votre ordinateur. Votre appareil doit vous être vendu avec le matériel (câble et logiciel) nécessaire pour cette opération. Une connexion sur le port USB est à privilégier.

D'ores et déjà vous pouvez visualiser vos photos à l'écran, ou si vous disposez de la carte graphique adéquate les visualiser sur votre téléviseur sans doute pour la plus grande joie de tous. Mais ce n'est là qu'une des possibilités offertes. Vous allez, grâce aux logiciels adéquats pouvoir retravailler vos images. En général votre appareil vous sera livré avec un petit logiciel de base qui vous permettra les opérations simples de la retouche d'image : cadrer une photo, modifier sa taille, améliorer le contraste, jouer avec les couleurs, les effets de flous, etc. D'autres logiciels plus performants mais aussi plus chers malheureusement permettront de donner libre cours à votre imagination et à vos talents artistiques. Certains même vous permettront de " monter un diaporama ", manuel ou automatique, avec ou sans son... Tout devient possible, tout est facile ! Mais oui, quelques petites heures d'apprentissage et vous aurez le plaisir d'un résultat à votre goût. De simple photographe, vous pouvez désormais

maîtriser toute la chaîne depuis la prise de la photo jusqu'à son exploitation. Rien ne vous empêche de faire, grâce à votre imprimante, un très classique tirage. Mais vous pouvez aussi réaliser un montage, un diaporama, inclure vos photos dans un traitement de texte comme dans le BAL, que sais-je encore, seule votre imagination aura des limites.

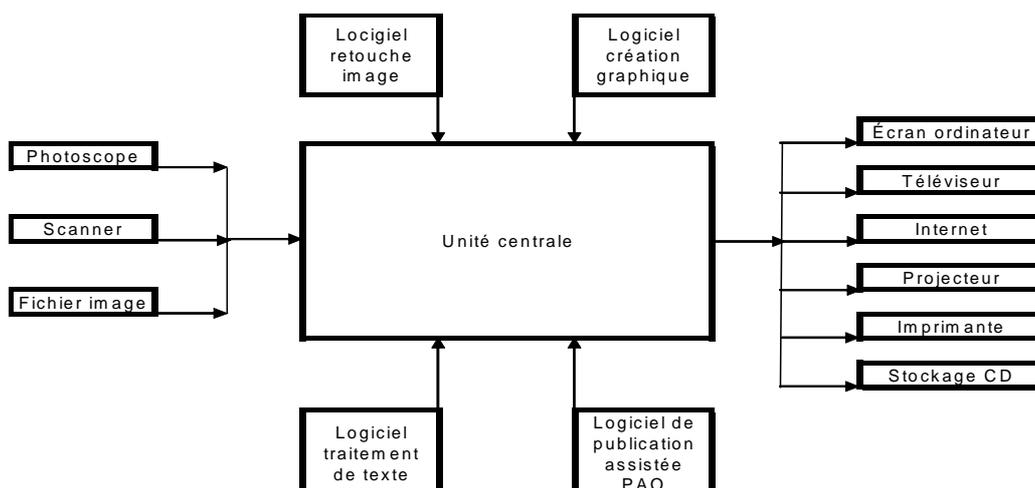
Vous souhaitez imprimer ? Il vous faut alors une imprimante : deux solutions jet d'encre ou laser, la seconde certes plus performante est malheureusement aussi la plus chère. Il existe des imprimantes spéciales photos, mais il vous faudra alors une deuxième imprimante pour vos travaux de traitement de texte... En général les imprimantes de bureau ou familiale à jet d'encre proposent un kit photo. Il s'agit de cartouches d'encre spécifiques pour l'impression sur papier photo. Papier de la marque de l'imprimante, ou papier des grands fournisseurs traditionnels ? Difficile d'y voir clair, le mieux étant sans doute l'essai en fonction de votre imprimante et de la nature de vos clichés.

Reste un dernier problème : le stockage des photos. Sur votre disque dur cela ne peut être que temporaire et relativement dangereux en cas de " crash ". Il conviendra donc de graver vos fichiers sur un CD, d'où la nécessaire présence d'un graveur sur votre ordinateur. Plusieurs logiciels de gravure vous donneront sans nul doute satisfaction : aucune particularité spécifique à la photo. Si une photo peut s'abîmer, se voiler avec le temps, vos fichiers se conserveront indéfiniment. Il vous suffira alors de refaire une simple impression sur votre imprimante.

Je n'ai cité volontairement aucune marque, aucun titre de logiciel : l'offre est large et n'importe quel vendeur spécialiste saura vous conseiller utilement que ce soit pour l'achat de votre photocopie ou pour celui de votre système informatique tant matériel que logiciel. La consultation des publicités, divers catalogues et autres vous permettra d'établir facilement des comparaisons utiles.

J'espère simplement que ce petit article sans prétention (et techniquement très incomplet) aura quelque peu démystifié la photographie numérique : rien de bien compliqué, rien de difficile et des possibilités énormes, des plaisirs fous ! N'hésitez pas, vous ne serez pas déçus ! Qui sait pour la prochaine AG, vous pourriez présenter un diaporama de vos oeuvres, pourquoi pas ! Vous pourriez aussi m'adresser quelques fichiers pour le BAL... Et puis si vous êtes encore en activité, je vous assure, dans toutes les classes, la photo numérique est un excellent moyen pédagogique.

B. Broqua



Ballet Giselle

Trente amopaliens landais ont eu la chance d'effectuer le déplacement à Bordeaux pour assister au ballet " Giselle ". Nombreux sont ceux hélas qui n'ont pu avoir de place... Nombreux aussi sont ceux qui, pour une raison ou une autre n'ont pu s'inscrire. Pour vous tous voici en quelques lignes, très modestes car elles ne remplaceront jamais l'ambiance du Grand Théâtre et la magie du spectacle, la petite histoire du ballet " Giselle ".

Il s'agit d'un ballet en deux actes. L'argument de Giselle est issu d'un livret de Théophile Gautier et Jules-Henry Vernoy de Saint-Georges. La musique est d'Adolphe Adam. La première mondiale eut lieu à Paris en 1841. La production originale " Giselle ou les Willis ", fut donnée à Paris pour la dernière fois en 1868.

Lors de la première de " Giselle ", le ballet fut précédé du 3^e acte de " Moïse " de Rossini.

Adam, fut l'un des premiers compositeurs, comme plus tard Léo Delibes et Tchaïkovski, à utiliser, dans le ballet, le leitmotiv, (motif musical conducteur, phrase musicale qui revient à plusieurs reprises dans une oeuvre).

La version moderne est basée sur la tradition de Saint-Pétersbourg, et tout particulièrement sur celle de Petipa de 1884. Ce fut cette production qui ramena " Giselle " à Paris en 1911. Les costumes étaient d'Alexandre Benois. Vaslav Nijinsky et Tamara Karsavina jouaient les rôles principaux.

Giselle : la version présentée au grand théâtre est basée sur une chorégraphie de Charles Jude, d'après Jean Coralli et Jules Perrot. L'Orchestre National Bordeaux Aquitaine est placé sous la direction de Philippe Béran.

" Giselle " est un incontournable chef d'oeuvre du ballet romantique qui doit régulièrement figurer au répertoire de toute grande compagnie.

L'histoire se déroule dans un village, au sein d'une riante vallée de l'Allemagne, au bord du Rhin. Giselle, une paysanne, est séduite par Albert, déguisé en paysan et elle ignore qu'il est comte et surtout fiancé de

Bathilde, la fille du prince de Courlande. Voici les bases posées pour un conte romantique. Mais il y a Hilarion, le garde-chasse qui aime Giselle d'un amour non partagé et sa jalousie est exacerbée par les sentiments de Giselle pour Albert ! Lors d'une partie de chasse, offerte par le prince et sa suite, Hilarion révèle la vraie identité d'Albert à Giselle. Il lui montre l'épée du comte, épée portant l'écusson royal... Hélas, Giselle, fragile ne peut supporter le choc, perd l'esprit et meurt !

Le deuxième acte montre Albert repentant... Il s'agenouille sur la tombe de Giselle... Hilarion lui aussi s'est rendu sur cette même tombe, mais il a été capturé par les " Willis ", ces esprits de jeunes filles, qui aimaient danser, mais mortes avant leur mariage. Il n'est pas seulement capturé mais aussi jeté dans le lac. La reine des Willis décide qu'Albert doit subir le même sort et doit donc mourir ! Mais l'esprit de Giselle est là et vient le sauver. Albert est alors condamné à danser jusqu'à la mort et Giselle en dansant avec lui arrive à le sauver. À l'aube, les Willis retournent à leurs tombes et Albert reste à pleurer sur la tombe de Giselle.

Un très beau conte certes, mais ce n'est pas celui de la Belle au Bois Dormant... Faut-il le regretter ? Pour les enfants, oui, sans doute !

Dans la version moderne du chorégraphe Mats Ek, Giselle est une paysanne un peu simple. Elle ne meurt pas mais devient folle et la suite du ballet se déroule dans un asile psychiatrique. Les Willis sont alors les malades. Albert venu lui rendre visite, ne pourra converser avec elle, perdue qu'elle est dans sa folie.

Charles Jude : il est né en 1953 au Vietnam. Il effectue ses études au conservatoire de Nice. En 1972 il rentre au ballet de l'Opéra de Paris, devient sujet en 1975, puis danseur du premier ministre en 1977, et enfin depuis cette date danseur étoile. En 1988 il gagne le prix " Lifar ". Il est marié avec Florence Clerc, elle-même danseuse étoile et a deux filles. Depuis 1996 il mène le ballet de Bordeaux. À son palmarès : la première mondiale de Raymonda en 1983. Lac Swan en 1985, puis Cinderella en 1986, Magnificat en 1987 et Sinforetta en 1989. Parmi ses meilleurs rôles : Siegfried dans le Lac

Swan, Désiré dans la beauté de sommeil, le fils de Prodigeal, Serenade, Coppélius dans Coppélia.

Théophile Gautier : écrivain et poète français. Il est né à Tarbes le 31 août 1811. Il décède à Neuilly sur Seine le 23 octobre 1872. Il a fait ses études aux lycées Charlemagne et Louis le Grand. Il sera introduit dans les milieux littéraires par Gérard de Nerval avec qui il est très lié. En 1830, très attiré par la poésie, il fonde le " Petit Cénacle " et publie son premier recueil de poésies. En 1833 il dénonce avec conviction les excès idéalistes du romantisme dans son recueil de contes " Les Jeunes France ". On retrouve ce combat dans la préface de son premier roman " Mademoiselle de Maupin ", publié en 1835.

C'est aussi un ardent défenseur du culte de la beauté et de l'art pour l'art, théories alors très en vogue. Toute son oeuvre illustre ce manifeste : Comédie de la mort en 1838, puis Émaux et Camées en 1852, Le Capitaine Fracasse en 1857.

Gautier fut aussi journaliste, critique littéraire et voyagea beaucoup notamment en Espagne, Algérie, Orient et en Russie. On lui doit de nombreux récits fantastiques ainsi que la redécouverte de la poésie baroque du XVI^e siècle. Baudelaire admirait beaucoup Gautier au point de lui dédier son recueil des Fleurs du Mal, le surnommant le " parfait magicien ès lettre française ".

Adam Adolphe Charles (1803-1856)

C'est son père, Jean Louis Adam (1758-1848), compositeur, pianiste et professeur de piano qui est l'auteur d'une méthode. Il est considéré comme le fondateur de l'école française de piano.

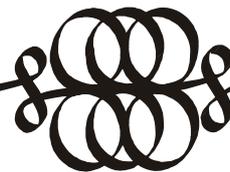
Adolphe Adam étudie le piano avec Henri Lemoine, bien connu des musiciens, et entre au conservatoire de Paris en 1820. Vers les années 1823 il compose des chansons pour les vaudevilles parisiens et s'engage comme musicien au théâtre du Gymnase où il joue des percussions et devient chef des chœurs. En 1824 il obtient une mention au prix de Rome. Il fait alors la transcription de La Dame Blanche de Boieldieu. En 1826 il voyage en Hollande, Allemagne et Suisse où il rencontre Scribe à Genève. Celui-ci lui confie le livret d'un opéra comique en un acte, Le mal du Pays, créé à Paris le 28 décembre 1827. Le 9 février 1829 il monte sa première oeuvre pour

l'Opéra Comique de Paris : Pierre et Catherine, qui tient l'affiche pendant 80 représentations. Il écrit des vaudevilles et des pastiches et donne le 26 juillet 1830 son premier ballet au théâtre des Nouveautés : La Chatte Blanche.

Les difficultés que rencontrent les scènes parisiennes le conduisent à Londres où il crée le 1^{er} octobre 1832 The First Campaign au Covent Garden, puis The Dark Diamond le 5 novembre. En 1834 il crée le Chalet, opéra comique qui atteindra les 1000 représentations.

Sa vie durant il ne cessera de produire de nombreuses oeuvres ce qui le classe parmi les compositeurs les plus prolifiques. Parmi celles-ci l'Hymne à la Vierge, sa Grande marche religieuse de l'Annonciation, O salutaris, Agnès Sorel, Le bal champêtre, la haine d'une femme, Pierre et Marie, l'Oncle d'Amérique, Trois jours en une heure, sans oublier bien sûr Faust, Giselle, la Messe solennelle, le Mohican, etc...

B. Broqua



Le Pin des Landes

On ne voit, en passant par les Landes désertes
Vrai Sahara français, poudré de sable blanc,
Surgir de l'herbe sèche et des flaques d'eau
vertes

D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc ;
Car, pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme, avare bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ceux qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon.
Sans regretter son sang qui coule goutte à
goutte,

Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.

Le poète est ainsi dans les Landes du monde ;
Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor.
Il faut qu'il ait au coeur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines larmes d'or.

España, 1845
Théophile Gautier
1811-1872



Le lycée Jean d'Arcet

Pour la deuxième fois, le BAL ouvre ses pages à un établissement aturin. N'y voyez aucun chauvinisme de ma part... quoique ! La prestigieuse Cité Scolaire Gaston Crampe a brillamment sous la plume de sa proviseur madame Lacombe, inauguré cette rubrique dans le BAL N° 6. Mais il est à Aire sur l'Adour un autre établissement tout aussi digne d'intérêt : le lycée Jean d'Arcet, lycée à vocation professionnelle, et vous savez combien j'aime défendre cet enseignement. Je tiens ici à remercier très sincèrement son proviseur, monsieur Jean-Marie Castets pour la promptitude et la qualité de sa réponse à ma sollicitation très tardive...

B. Broqua

Le Lycée Jean d'Arcet...

est un lycée d'enseignement professionnel situé au milieu de " la côte du Mas ", un des quartiers les plus anciens d'Aire-sur-l'Adour.

Son histoire...

Jouxant l'église Sainte-Quitterie, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, cet ancien monastère, érigé vers la fin du XI^e siècle, fut ensuite une abbaye jusqu'en 1703, puis grand séminaire jusqu'à la révolution. C'est en 1803 que la ville y établit une école secondaire transformée en école professionnelle en 1885. Il y eut



des sections industrielles et commerciales jusqu'en 1905. L'enseignement n'y devint mixte qu'en 1973.



Cet établissement prit le nom de Jean d'Arcet en 1977 en même temps qu'il devient lycée professionnel. Ayant subi les outrages du temps, il fut restructuré entièrement dans les années 1990 pour être inauguré le 20 novembre 1997.

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'un établissement remarquablement rénové dans l'enceinte duquel les constructions nouvelles s'harmonisent parfaitement avec ces vieilles pierres, plusieurs fois centenaires, retoiletées, rajeunies et prêtes à traverser les siècles à venir...



C'est beau et plein de charme, c'est imposant de sérénité et de calme... C'est à voir...

Les formations proposées en 2004 ...

Dans le secteur hôtelier, deux diplômes peuvent être préparés par les élèves :

- Le CAP avec choix de l'option " Cuisine " ou " Restaurant ", dès le début de la formation qui dure 2 ans avec 16 semaines de formation en entreprise.

- Le BEP Métiers de la Restauration et de l'Hôtellerie avec une première année commune, Cuisine et Service, et une 2^e année dans une des deux spécialités.

La formation en entreprise est de 4 semaines chaque année.

L'établissement possède donc un restaurant d'application, ouvert au public, qui permet aux élèves de se trouver en situation professionnelle réelle tant en cuisine qu'en service. Élèves et professeurs seront heureux de vous y accueillir. Deux formations qui ont une très forte insertion professionnelle.

Dans les métiers du Secrétariat, deux diplômes sont également préparés :

- Le BEP Métiers du Secrétariat, qui amène les élèves à maîtriser l'outil informatique ainsi que les techniques et les outils d'information et de communication tels que le téléphone, le fax, et internet.

- Le Baccalauréat Professionnel Secrétariat, qui est le prolongement du BEP précité, se déroule également pendant 2 années scolaires, dont 16 semaines passées en entreprise.

Les qualités développées sont un approfondissement de celles acquises en BEP avec effort complémentaire en



comptabilité et en techniques bureautiques. L'expression écrite et orale ainsi que l'organisation, les prises d'initiatives et la disponibilité sont des aptitudes plus particulièrement développées.

En dehors des métiers de bouche et de ceux du bâtiment, le Bac Pro constitue la qualification minimale requise par les employeurs.

La poursuite est l'insertion dans la vie active : cap sur l'emploi.

Le BEP Bio services:

Ce diplôme a pour vocation prioritaire la poursuite d'études vers un Baccalauréat Professionnel (Bio Industries de Transformation ou Hygiène et Environnement ou vers un Baccalauréat Technologique en rejoignant une classe de 1^{re} technologique (Bac Sciences Médico Sociales ou Sciences et Technologies de Laboratoire ou encore Sciences et Technologies des Produits Alimentaires).

Toutefois, le titulaire du BEP Bio services pourra exercer sa profession dans la restauration collective, l'agro-alimentaire ou encore le secteur hospitalier.

Enfin depuis la rentrée 2003, une classe de 3^e préparatoire à la voie professionnelle est ouverte.

Ces classes de 3^e implantées dans des lycées professionnels sont comme l'indique clairement leur

appellation, destinées à accueillir des élèves venant de 4^e de collège qui ne tirent plus bénéfice des situations pédagogiques traditionnelles et souhaitent donc s'orienter vers la voie professionnelle.

Les objectifs prioritaires sont de redonner à ces élèves le goût de l'étude et de la réussite, de leur permettre d'aller vers une formation qualifiante et de restaurer leur propre image souvent dévalorisée.

Les contenus sont les mêmes que dans une classe de 3^e de collège avec en plus 6 heures hebdomadaires pour découvrir plusieurs corps professionnels : 3 h à Jean d'Arcet (Hôtellerie, Bio services, Bureautique) et 3 h à Gaston Crampe (Maintenance des Systèmes Automatisés et Industrie Papetière).

Une ouverture et un accompagnement pour choisir au mieux leur orientation dans cette voie de réussite qu'est la voie professionnelle.

Mais Jean d'Arcet, qui était-ce ?

Né en 1724 à Audignon, près de Doazit, il atteignit l'âge de 77 ans, longévité exceptionnelle à cette époque. Il fut élève au collège ecclésiastique d'Aire vers 1734. Sa vocation pour les sciences l'amena à Bordeaux pour faire des études. Là, il devient précepteur du fils de Montesquieu, puis secrétaire de Montesquieu qui l'amena à Paris pour terminer ses études de Médecine, de Sciences et de Chimie. (Il découvrit un alliage fusible dans l'eau bouillante qui porte le nom de d'Arcet). Lors d'un voyage dans les Pyrénées, il lança l'idée d'installer un observatoire météorologique au Pic du Midi de Bigorre. Pendant la révolution, il n'échappa à la guillotine qu'en s'évadant. Il mourut à Paris en 1801 rempli d'honneurs et de gloire. Une rue à Paris porte son nom. Un hommage lui fut rendu au collège de France en 1901 lors du centième anniversaire de sa mort.

C'est pour honorer la mémoire de ce landais méconnu que le nom de Jean d'Arcet fut donné à cet établissement.

Le Proviseur, Jean-Marie CASTETS.



Recettes

J'aurais pu, j'aurais dû demander, en complément à l'article sur le lycée Jean d'Arcet un bon menu pour Pâques au chef du laboratoire de cuisine : hélas votre secrétaire n'y a point pensé à temps ! Je vous propose donc quelques recettes juives... En effet la Pâque, en hébreu Pesah, est une fête du calendrier juif. Elle célèbre la délivrance d'Israël de l'asservissement à l'Égypte. Du temps du Temple de Jérusalem, le rite essentiel était celui de l'agneau, mais c'était aussi la fête des pains non levés. Plus tard, Jésus, le Messie, convia ses amis pour la fête de la pâque. Pour les chrétiens, ce jour est devenu celui de la résurrection du Sauveur. Pâques est donc pour les juifs, comme pour les chrétiens le jour du Salut, celui d'Égypte ou celui de nos péchés. Pour tous c'est le passage de l'hiver au printemps. Il y a aussi la tradition des oeufs de Pâques, très ancienne et qui n'a rien à voir avec la religion.

B. Broqua

Le pain : il était pétri et cuit tous les jours de la semaine au four du quartier. Le pain de tous les jours était façonné simplement tandis que celui du Shabbat et des fêtes était plus élaboré et décoré. Heureux temps où le pain inspirait le respect. Personne n'en jetait et si on en trouvait un morceau dans la rue, on le ramassait. Ce respect du pain nous l'avons bien connu. Je regrette souvent d'en voir des morceaux parsemer nos cours de récréation. Il y aurait sans doute beaucoup à dire à ce sujet !

Le pain du Shabbat " Khala "

1 kg de farine,	1/2 tasse d'huile
1 oeuf,	50 g de levure de bière
1 c de graines d'anis	2 1/2 tasses d'eau tiède
1 c de graines de sésame	1 1/2 cuillerées de sel

Diluer et faire lever la levure dans une tasse d'eau tiède. Tamiser la farine dans un grand bol, ajouter le sel, les graines d'anis et de sésame, mélanger le tout. Former une cavité au milieu, verser l'eau tiède, la levure levée, l'oeuf et l'huile. Pétrir jusqu'à obtention d'une pâte élastique, laisser lever une heure trente. Partager en 3 ou 4 morceaux. Former chaque morceau en boule puis l'abaisser au rouleau. Former un pain rond puis le décorer à votre goût. Faire cuire à four chaud trente minutes environ.

Mouton aux pruneaux et oignons :

1 à 2 kg de viande de mouton	100 g de noix
1 1/2 kg d'oignons	250 g de raisins secs
250 g de pruneaux	1/4 tasse d'huile
1 c de cannelle	1/8 c de gingembre
1/4 c noix muscade râpée	1/4 c de curcuma
1/4 c de sel	

Couper la viande en morceaux, rincer et éponger. Dans une marmite, superposer oignons, viande saupoudrée d'épices et de sucre, raisins secs et pruneaux. Porter à ébullition à feu vif, réduire ensuite le feu et cuire 2 à 3 heures. Les dernières 15 mn, parsemer de noix mélangées dans le sucre et la cannelle. Dans un plat de service disposer la viande et garnir avec le reste.

Gâteau au caramel :

600 g de farine	1 1/2 c de levure
4 oeufs	4 c d'eau
4 c d'huile	qq gouttes d'extrait de fleurs d'oranger
huile pour friture	

14

Pour le caramel :

1 1/2 tasse de sucre = 1 tasse de caramel.

Préparation de la pâte : mélanger la farine avec tous les ingrédients. Pétrir légèrement. Obtenir une pâte lisse et homogène. Saupoudrer de farine le plan de travail, puis prendre des petites quantités de pâte et rouler des bandes assez longues. Les couper ensuite en petits dés de 1 cm. Les disposer sur un linge préalablement saupoudré de farine, recouvrir au fur et à mesure jusqu'à épuisement de la pâte. Chauffer l'huile dans une casserole profonde puis jeter les petits dés par poignées. Frire, dorer légèrement et égoutter.

Préparation du caramel : sur un feu très doux, verser dans une casserole le sucre, cuillerée par cuillerée en remuant sans arrêt à l'aide d'une spatule en bois. Le caramel obtenu doit être de couleur claire. Incorporer alors les petits cubes frits.

Éteindre le feu, mélanger le tout rapidement puis verser le contenu de la casserole sur un plan de travail préalablement graissé.

À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, également graissé, étaler cette préparation. Laisser refroidir puis couper en losanges ou en carrés. Conserver dans une boîte hermétique. Meilleur un ou 2 jours après sa préparation.

Internet

Je n'ai malheureusement rien trouvé sur **Émile Despax**. Espérons qu'une prochaine recherche sera plus fructueuse. Si vous avez plus de chance que moi, n'hésitez pas à me faire part de vos découvertes : Bernard.Broqua@wanadoo.fr. Merci.

Ballet Giselle : les sites sont nombreux, mais hélas loin d'être très intéressants... Il faut faire le tri. Je vous recommande toutefois :

<http://www.hamburgballett.de/f/rep/giselle.htm>

http://jiheraim-cyberland.chez.tiscali.fr/6-danse/extension_danse/pagesdanse/23-giselle_livret.htm

Adolphe Adam :

<http://www.operone.de/komponist/adam.html>

<http://www.forumopera.com/opera-n16/adam.htm>

Théophile Gautier :

<http://poesie.webnet.fr/auteurs/gautier.html>

<http://perso.wanadoo.fr/hmwh.leferrand/martine/cours/cours21.htm>

Jean d'Arcet :

<http://dzt-isto.chez.tiscali.fr/precis.htm>

Photographie numérique : beaucoup de sites répondent à l'appel : surtout des magasins de vente. On trouve malgré tout quelques sites didactiques. Deux ont retenu mon attention :

<http://perso.wanadoo.fr/tni/index.htm>

http://www.ac-versailles.fr/etabliss/tice78/app_phot/appfonum.html

B. Broqua

Le dictionnaire !

Il y a sur mon bureau, outre l'ordinateur et la calculatrice, trois ouvrages : le Bescherelle (l'art de conjuguer), le Grévisse (le bon usage de la grammaire française), et bien sûr le Larousse dont la consultation quasi-journalière m'est devenue au fil des ans familière, ce dernier étant sans doute le plus indispensable.

Alors quand j'ai découvert dans " La Promotion Violette " numéro 160 d'avril 2003, l'encart publicitaire concernant le Dictionnaire de l'Ordre des Palmes Académiques j'avoue que j'ai dignement salué cette initiative. Emballé par la publication de cet ouvrage j'en ai même fait la publicité (gratuite) dans le BAL N° 7 et j'ai tout aussitôt commandé mon exemplaire au prix de 85 € (557,56 F), port compris, (en souscription au lieu de 142 € (931,46 F) lors de la parution en novembre 2003).

Naïf sans doute, je croyais qu'un dictionnaire (Recueil de mots rangés par ordre alphabétique et suivi de leur définition), était un ouvrage utile... Secrétaire de la section landaise, j'ai pensé que ce dictionnaire me serait bien pratique pour trouver ou retrouver des médaillés landais et leur proposer de rejoindre notre association. Aujourd'hui grande est ma déception et je me demande bien à quoi va me servir ce gros livre digne par sa taille et son volume des nombreux " kilos " édités depuis celui de Gutenberg !

Parution en novembre disait la publicité... j'ai enfin reçu mon exemplaire le 18 février... Entre temps il a fallu couramment décembre verser 19 € supplémentaires pour un envoi en recommandé ! Le port était compris, mais vu le coût de l'ouvrage il était simplement prévu en port simple, logique... Bref, voici enfin le moment de débarrasser ce dictionnaire tant attendu. L'emballage est correct mais la couverture est légèrement marquée dans un coin : rien de grave malgré tout mais cela laisse à désirer pour un ouvrage de cette valeur. A première vue il s'agit d'un bel ouvrage. Dommage que les palmes de la couverture ne soient pas les officielles : un rameau de laurier et un rameau d'olivier dont la signification est bien claire. Mais il est vrai que la tendance actuelle fait entrelacer deux rameaux identiques, alors... Dommage aussi qu'aucun filet tricolore ne vienne signaler l'officialité de notre ordre. J'ouvre donc mon ouvrage, fébrile, et je trouve un courrier joint. Il s'agit des excuses de l'éditeur pour le retard de livraison. Je suis sensible à cette marque d'attention mais quelque peu surpris par les raisons invoquées : une très grande difficulté à lire les bons de souscription... difficulté à trouver la moire recouvrant l'ouvrage... et enfin retard dans l'impression : je m'en étais rendu compte ! Je m'étonne de la seconde raison : comment peut-on lancer en souscription un ouvrage dont on n'est pas sûr d'avoir la matière pour le recouvrir ? Passons... Première page : " liste des membres réalisée d'après les fichiers fournis par le ministère de l'Éducation nationale " : gage sans doute de sérieux, ce dont je ne doutais pas, la Promotion Violette n'ayant pas pour habitude d'encarter des publicités douteuses. Quelques pages plus loin : " il semble que de nombreux membres ne soient pas répertoriés dans les fichiers du ministère... ". Tiens donc, comment cela peut-il se faire ? (La seule source officielle étant me semble-t-il celle des journaux officiels...). Je comprends donc que j'ai entre les mains un dictionnaire

très incomplet ! En effet il y a de nombreux oublis, un peu trop à mon avis. Jugez-en : point de notre président, pourtant membre de l'ordre depuis 1977. Je cherche alors notre commandeur monsieur Gérardin, en vain. Je ne trouve pas non plus notre chère madame Frisou, secrétaire fondatrice de notre section. Continuant ma recherche je ne trouve pas davantage monsieur Laforcade notre ancien président ni monsieur Surget notre ancien trésorier, pas plus de trace de monsieur Ranc notre vérificateur aux comptes, aucune présence de monsieur et madame Bédrière, ni de messieurs Banos ou Audirac... La liste est fort longue des médaillés landais " oubliés " dans ce dictionnaire... Un subtil glissement de terrain aurait-il bouté le pays d'Aliénor hors de France ? Ces oublis sont graves, à mon avis très graves car cela peut mettre en cause l'honorabilité de ces personnes : qui croire, leur parole ou le dictionnaire ? Rassurez-vous mes chers amis, mon choix est déjà fait !

Passons donc à la page suivante : la photographie en noir et blanc des insignes de notre ordre... un peu de couleur n'aurait pas fait de mal et n'aurait pas augmenté de manière sensible le coût de l'ouvrage. Viennent ensuite trois pages sur l'historique des palmes académiques et enfin le dictionnaire proprement dit. Dommage qu'aucune allusion ne soit faite à notre Association...

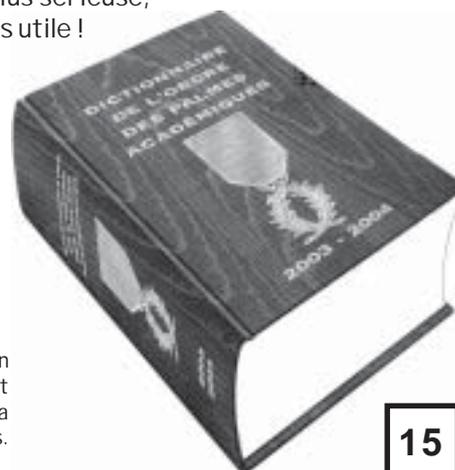
Je découvre donc une suite de noms, dans une police discutable. Une suite de noms, avec le prénom, la date de naissance et le grade ! Soit, mais à quoi donc peut servir une telle liste ? Quelle est donc la finalité de cet ouvrage ? L'adjonction de l'adresse ou tout au moins du département rendrait l'ouvrage déjà beaucoup plus utile !

Certains ont été oubliés, mais d'autres sont en double... pourtant le moindre logiciel actuel permet d'éviter les doublons !

Bref je suis sérieusement déçu et fort en colère. Comment un éditeur sérieux et reconnu par la profession a-t-il pu se lancer aussi légèrement dans cette aventure ? Comment ose-t-on nous vendre un tel ouvrage dont je cherche encore l'intérêt ? Comment se fait-il que les lettrines se trouvent tantôt en recto tantôt en verso alors que l'usage veut qu'elles soient logiquement sur le recto ? Pourquoi avoir utilisé un papier à aussi fort grammage, rendant l'ouvrage excessivement imposant ? Je ne comprends pas le manque de sérieux manifeste qui a présidé à cette publication. L'idée est bonne, l'intérêt certain, l'accueil chaleureux et en définitive : rien !

J'ai été bien sévère, une sévérité sans aucun doute à la hauteur de ma déception, mais qui aime bien châtie bien, souhaitons simplement que la prochaine édition, dans dix ans, soit plus sérieuse, plus complète et plus utile !

B. Broqua



* kilo : la Bible, en raison de son volume et donc son poids, ou sa masse pour les puristes.

Une nouvelle fois, madame Lasserre-Costes Jeanne, m'a spontanément confié un article pour le BAL... Qu'elle en soit ici sincèrement remerciée. C'est un exemple à suivre, mais hélas malgré mes nombreux appels, les AMOPALIENS landais sont toujours aussi timides ! Je m'interroge sur ce peu de participation à la rédaction de notre BAL, en totale contradiction avec les nombreux témoignages de satisfaction que vous m'adressez. Les voies du Seigneur sont impénétrables, certes, celles des membres de la section landaise aussi ! Mais je vais vous titiller un peu : comme vous le savez votre secrétaire est ingénieur de formation et professeur technique : un homme de la matière et des chiffres... Monsieur Laforcade pourra témoigner de son désespoir à m'inculquer grammaire et orthographe... mais j'ai depuis découvert Grévisse... Comment donc, les littéraires, fort nombreux à l'AMOPA, se contentent-ils de mes propos ? N'avez-vous donc Mesdames et Messieurs les artistes du verbe et de l'écrit, de la dialectique et de la sémantique, aucune envie d'élever le niveau de notre BAL ? Je compte sur vous ! Merci ! B.Broqua

ÉMILE DESPAX (1881-1915)



Né à Dax le 14 septembre 1881, Émile Despax a ouvert les yeux sur sa maman, Marie Marguerite, née Loustalot, qui n'avait pas 26 ans (née à Dax le 14 novembre 1855) et sur ses frères Gabriel âgé de 2 ans 9 mois (22-11-1878) et Frédéric qui n'avait pas 16 mois (27-05-1880). Papa, c'était Hippolyte, Polyte pour ses amis.

C'est peut-être lui qui a composé " La Dacquoise " .

Il a fait un mariage d'amour, dédiant à sa fiancée, paroles et musique, une valse chantée :

Les brises de l'Adour

*Lorsque, bercés par ces voix du ciel,
Notre âme s'égaré,
Le destin, de joie avare,
Cruellement nous sépare.
Bonheurs passés !
Nos deux jeunes coeurs,
Pleins d'un amour rare,
Tout enlacés, ensemble, hélas !
Se sont brisés !
L'amant, loin de toi,
Gardera sa foi !
Souviens-toi de l'exilé,
Qui soupire, inconsolé...*

Quelques mois avant la naissance d'Emile, (lettre du 4 juin 1881), Hippolyte Despax, conseiller municipal à Dax, écrit à son ami Toto (Théodore Denis) qui sera un jour maire de Dax : " Vive le Conseil municipal de Dax par qui j'ai fait voter un nouveau crédit de 420 F pour l'achat de 60 gibernes destinées aux musiciens municipaux ... " .

Il termine cette lettre par un vibrant " Vive la République ! Je t'embrasse à t'étouffer " .

En 1884, Hippolyte Despax part pour Mayotte. Sa femme le suit. Elle meurt l'année suivante, à 30 ans, le 26 novembre 1885, près de Mayotte, à la Réunion. Ses trois enfants âgés de 7, 5 et 4 ans sont confiés à leur tante Marguerite Loustalot.

Émile est orphelin de mère à 4 ans. Première épine dans le coeur...

Les yeux ouverts

*Lorsque j'étais enfant, j'étais grave et, souvent,
Du silence au sommeil je glissais en rêvant,
Et le sommeil venait sans fermer mes paupières.
Or, celle qui penchait sur moi sa gorge claire,
Ma mère, soulevait mes boucles de ses doigts,
Lisait dans mon regard et me disait parfois :
O mon fils, Dieu, ce soir, dans tes beaux yeux me livre
Le secret de l'ardeur que tu mettras à vivre.
C'est ma faute. J'avais trop d'harmonie au cœur.
Mon fils, je te portais avec trop de langueur,
En me souvenant trop des voluptés connues ;
Mon fils, déjà tu dors entre des formes nues ;
Je vois celles à qui, plus tard, tu souriras,
Toi que, seule, j'endors, ce soir, entre mes bras,
Moi, qui n'aurai jamais pour vaincre tous les charmes
Qu'un amour inutile et que vaines larmes,
Et femme, elle pleurait en me parlant ainsi.*

Hippolyte Despax prend ensuite un poste à Saïgon. En 1894. un rapport signale : " Comme homme aussi bien que comme magistrat M. Despax est universellement estimé en l'Indochine. La loyauté et la douceur de son caractère, le charme et la sûreté de ses relations lui ont acquis une popularité de bon aloi, toujours empreinte de respect ". La force des choses le désigne dès à présent pour la vice-présidence de la cour de Saïgon.

En 1896, Hippolyte Despax écrit du sanatorium de Yokohama : " le 25 novembre 1895, on m'a embarqué pour le Japon. Je dois y rester encore jusqu'au 17 mai pour tâcher de reconstituer mes forces bien lentes à revenir ... À deux reprises, j'ai été près de mourir... " .

Les poèmes recueillis dans son oeuvre majeure : " La maison des glycines " ont été écrits entre 1899 et 1905. C'est à Saïgon, en 1911, qu'Émile Despax, se mariera, à 30 ans.

Le sous-lieutenant Emile Despax, selon sa volonté, a été inhumé à l'endroit où il a été mortellement atteint, le 17 janvier 1915. C'est une tombe isolée, près de l'église de Moussy-Verneuil, aux confins de l'Aisne, chef-lieu Laon, près de la Marne, chef-lieu Reims.

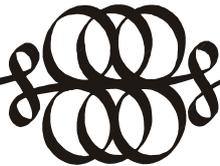
La mairie de Moussy-Verneuil se trouve 4 Chemin des Dames. Le Chemin des Dames est en fait à 4 ou 5 km de là. Il est loin le temps où Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, empruntaient souvent ce chemin empierré long d'environ 24 km et baptisé en leur honneur : Chemin des Dames.

Moussy-Verneuil, c'est un tout petit village d'une centaine d'âmes à une douzaine de kilomètres du plateau de Craonne. La tombe d'Émile Despax y est régulièrement fleurie : la population sait qu'il était poète.

En 1917, entre le 16 avril et le 4 mai, dans ce secteur, l'armée française aura 28 000 tués, 84 000 blessés, 20 000 prisonniers, 5 283 Russes et 7 397 Sénégalais mis hors de combat.

En 1918, c'est son frère Gabriel Despax qui est maire de Dax.

Article non signé, d'après la Société de Borda, 1996, travail incomplet.



L'AMOUR

*Un doigt levé, l'Amour rôde dans le verger.
 Ses cheveux crépelés flottent au vent léger ;
 Près du ruisseau qui mire en noir les berges fraîches,
 Il a posé son arc inutile et ses flèches.
 O Marylis, tandis qu'en paix vous reposiez,
 Il a pris le chemin qui longe les rosiers.
 Il vient à petits pas, espérant que peut-être,
 Au matin qui bruit, s'ouvrira la fenêtre.
 Rien ne bouge. Et, distrait quoiqu'attentif, sournois,
 Assis sous le noyer, il joue avec des noix.
 Il a l'air d'hésiter. Qu'est-ce qui l'intimide ?
 A ses genoux, scintille un peu de sable humide.
 Gauche il lustre ses ailes d'or, et brusquement,
 Ses ailes ont parfois un court frémissement.
 Qu'il est charmant ainsi sans carquois et sans arme,
 L'enfant blond qui se plaît au rire dans les larmes.
 Méfions-nous. Mais non. L'air est froid. Il est nu.
 Enfant, passe le seuil ; viens ; sois le bienvenu.
 Les colombes du toit sont chères à ta mère
 Et l'ardeur de nos corps jeunes et clairs t'est chère.
 Viens, enfant de Vénus aux grands cheveux, Amour.
 Car le jour naît au ciel et, dans l'éclat du jour
 Où vibre chaudement le travail des abeilles,
 Les roses du balcon, qui dorment tard, s'éveillent.*



Ville de Dax

LE 19 SEPTEMBRE 1926

à Onze heures du Matin

AU SQUARE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Inauguration

du Monument

au Poète Émile Despax

SOUS LA PRÉSIDENTENCE

du Poète Jean Rameau

☼ ☼ ☼

PROGRAMME OFFICIEL

Après une licence en droit, il était nommé chef du secrétariat particulier de Raphaël Milliès-Lacroix, ministre des Colonies. Il passa ensuite au cabinet du gouverneur général de l'Indochine. Revenu en France, il était nommé sous-préfet d'Oloron.

C'est alors qu'il va pouvoir s'adonner à sa passion pour la poésie. Son premier recueil parut en 1902 : " Au seuil de la Lande ". Trois ans plus tard était publié " La maison des Glycines ", qui restera son oeuvre majeure. L'ouvrage fut couronné par l'Académie Française et allait élever son auteur au premier rang des poètes de sa génération.

Mobilisé en 1914, il fut tué d'une balle à la tête le jour même de son arrivée sur le front. Un monument à sa mémoire fut élevé en 1926 par la ville de Dax.

Extrait de : Les Dacquois morts pour la France 1914-1918. Publication du Centre généalogique des Landes 1994



Au moment où je tape ces lignes l'actualité me rejoint hélas : la verrerie de Vianne vient de fermer, donnant à cette rubrique un air encore plus nostalgique que d'habitude ! Chacun des participants à cette sortie se souviendra sans doute de cette entreprise, fleuron de l'industrie française, qui produisait d'excellents objets en verre soufflé.
B. Broqua

Visite de Nérac et Vianne

C'est avec un ciel bleu où passent palombes et grues et avec du soleil toute la journée que nous traversons la partie occidentale du Lot et Garonne sur les traces du Roi de Navarre. Simone Corderand, montoise originaire de Nérac nous sert de guide très documentée.

À Nérac, dans la seule aile conservée du château d'autrefois, nous admirons gravures, objets, écrits retraçant l'histoire et la vie du futur roi Henri IV. Les pièces de ce château, toutes de dimensions harmonieuses ont du charme et préservent l'intimité... et quelle belle galerie extérieure !

En contrebas du château, sur la rive droite de la Baïse, nous empruntons dans la " Garenne " une allée de trois mille pas au bord de la rivière ainsi nommée par la reine Margot. Il faut un arrêt pour les mosaïques de la villa romaine, pour le pavillon des bains du roi (d'où Henri d'Albret, paraît-il, admirait les baigneuses dans la Baïse), pour la fontaine de Fleurette romantique à souhait.

Dans l'église néogothique Saint Marc, une surprise nous attend : le président de l'AMOPA Lot et Garonne joue pour nous quelques variations de Bach sur un orgue alsacien récemment installé.

Puis c'est une visite riche du passé de la ville : les anciennes tanneries du XI^e siècle au bord de la Baïse, le vieux pont, la salle des Conférences entre l'église Saint Nicolas, la maison de l'Amiral Darlan, les larges boulevards conçus par le baron Haussmann.

L'après-midi, nous partons vers la citadelle de Vianne. Superbe bastide avec des tours d'angle et quatre portes, Vianne cache une église romane, et des tombes médiévales dans un jardin gazonné de style anglais.

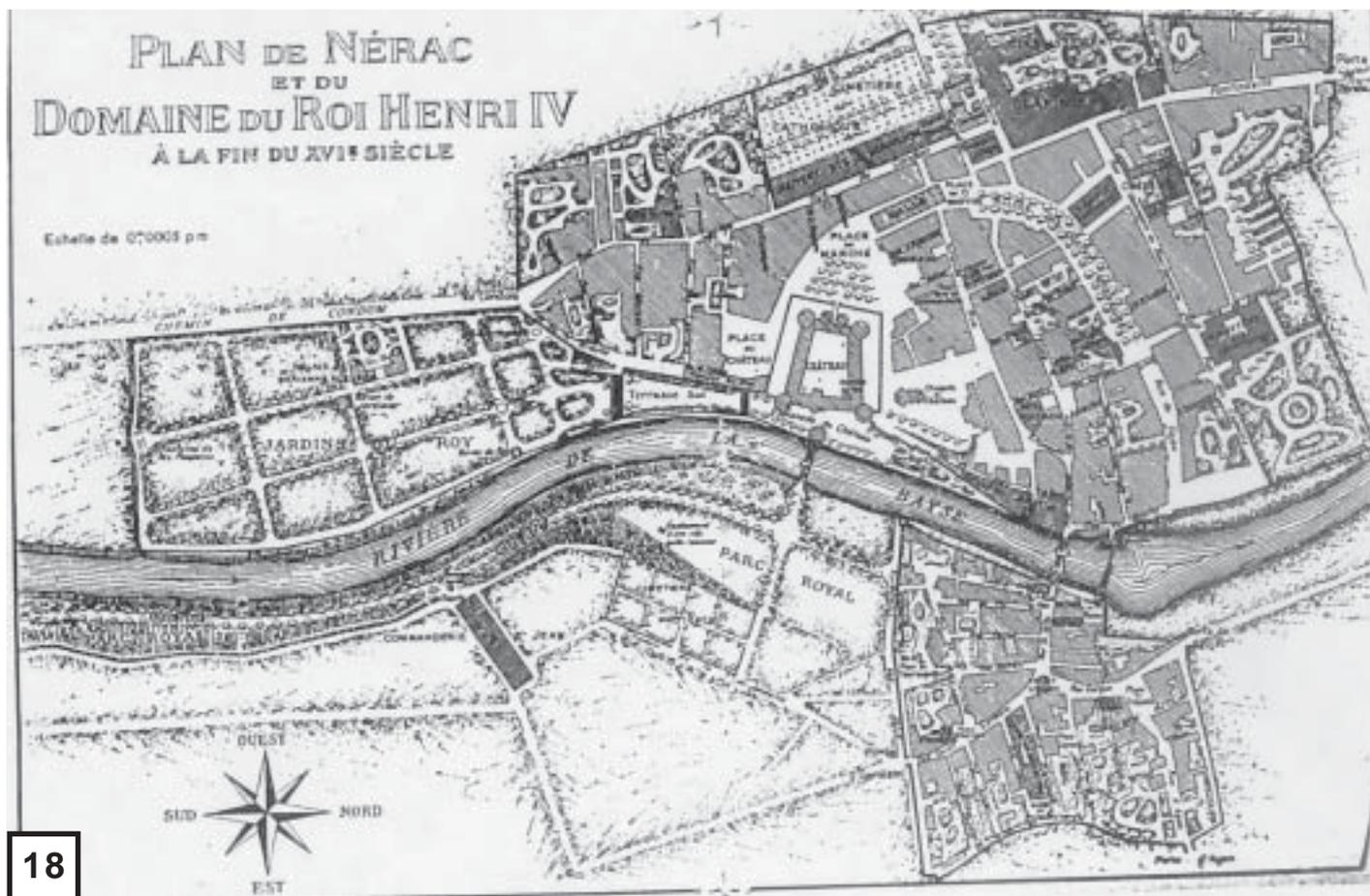
Une visite guidée dans la Verrerie de Vianne qui, depuis 1928, travaille le verre soufflé à la bouche, nous a intéressés. Nous avons essayé de comprendre les différentes opérations du difficile travail de transformation du verre. Souffleurs, cueilleurs, coupeurs et manutentionnaires travaillent debout, dans le bruit et la chaleur (jusqu'à 1400° C dans les fours) pendant des heures...

Le souvenir du Roi de Navarre flotte encore autour des pierres du port et du moulin de Barbaste, notre dernier arrêt.

Nous revenons, cela est sûr, avec l'envie de relire au plus vite une oeuvre sur la vie d'Henri IV, avec l'envie aussi de connaître les autres richesses du Lot et Garonne.

Nicole Moquel.

J'ai bien trouvé en complément à cet article, et d'un auteur inconnu, des notes sur la généalogie des Albret, mais hélas je n'ai pu en tirer un article convenable. Qui donc voudra bien, pour le BAL et ses lecteurs nous proposer un article sur cette famille ?



Archives

J'ai lancé dans le bal N° 9 un appel pour m'aider à compléter nos archives. Trois de nos amis m'ont proposé quelques photos. Merci donc à eux, mais je dois reconnaître que les réponses sont vraiment rares... Je suis pourtant bien sûr que chacun pourrait enrichir le fonds commun grâce à une photo, un extrait de journal, que sais-je encore. Rien n'est superflu : les petits ruisseaux ont toujours fait les grandes rivières, chacun peut sans doute apporter avec bonheur sa petite pierre. Merci encore pour votre participation.

B. Broqua

Photo du bas : le château d'Heidelburg, du 22 au 28 septembre 1997.

Mesdames et Messieurs : Labbé, Dubrocas, Surget, Capdepont, Demahut, Dr Laulom et Mme, Castex, Campet, Laforcade, Surget, Gaultier, Maurin, Guilhemjouan, Desenfants J et R, Castex, Labat, Duty, Lisse, Lamarque, Duluc, Gourdon, Demahut, Ducassou, Laforcade, Dudon, guide, Lamarque-Cando, Costedoat, Lassalle, Duffau, Lassalle. (33 cités, 35 sur la photo... !)



Labrit 1986 : M. Haritschellar, Dr Laulom, M. Dudon, Mme de Rivoyre, Mme Laulom.



Cotisations

Il est toujours difficile pour un secrétaire de faire le bilan des membres au cours de l'assemblée générale.

Certes nos effectifs sont quasi constants. Nous avons recruté cette année quelques médaillés anciens ou nouveaux. Tout devrait donc être pour le mieux.

Hé bien non, je suis désolé de constater que parmi les quelques trois cents membres de notre section, médaillés et leurs amis, il y a quand même quelques 30 personnes qui ont oublié la petite formalité de la cotisation annuelle. Je n'en fais guère un drame, et je comprends toujours les raisons des uns et des autres, un oubli est toujours possible. L'âge, les occupations, parfois les problèmes de santé sont souvent des excuses tout à fait recevables, et il est bien qu'il en soit ainsi.

J'adresse donc à chacun un petit rappel que je veux amical mais le devoir m'oblige aussi à la fermeté dans l'intérêt de tous : pas de promesse de paiement pour l'année qui vient, cela entraîne fort logiquement me semble-t-il la radiation de celui qui de facto ne souhaite plus faire partie de notre section.

Je me dois donc de rappeler les conditions d'adhésion à notre section.

En ce qui concerne les membres médaillés, qui sont l'essence même, la raison d'exister de l'AMOPA : la cotisation nationale est obligatoire et il ne peut y avoir d'autre solution. L'adhésion en tant que membre médaillé se fait à l'association regroupant ces membres, c'est à dire l'AMOPA nationale. J'invite donc tous les membres médaillés à verser très rapidement leur cotisation au secrétariat national. Vous avez dû recevoir un appel à cotisation et j'espère que vous lui avez réservé un bon accueil. Je dispose également de bulletins d'adhésion que je peux vous adresser sur simple demande.

Mais une association ne peut se refermer sur elle-même, d'où l'existence de nos amis : en général époux ou épouse de membres médaillés. Pour eux point de cotisation

puisqu'ils ne peuvent être membres, puisque non médaillés. Vous comprendrez tous, je pense, qu'il n'y a aucune obligation pour une épouse, ou un époux d'être ami de notre section mais que c'est avec plaisir que nous vous accueillons tous. Chacun est bien sûr libre de nous rejoindre ou pas. Toutefois pour ceux qui désirent se joindre à nos activités, que ce soit la journée de l'assemblée générale, un voyage, une conférence, la réception des divers courriers et du BAL, il est normal qu'ils participent à leur façon à la vie de notre section. C'est la raison pour laquelle nous leur demandons une petite somme qui nous aide à couvrir les frais divers. Cette participation forfaitaire et pas très élevée est fixée à 10 €. Elle ne peut remplacer pour un membre médaillé la cotisation nationale.

En résumé :

- Vous êtes médaillé : vous devez très rapidement régler votre cotisation à l'AMOPA en adressant votre chèque au secrétariat national. Ce geste fera de vous un membre à part entière de la section landaise de l'AMOPA.

- Vous n'êtes pas médaillé : vous pouvez être ami de notre section, auquel cas il vous faut très rapidement adresser votre paiement à madame Gourdon notre trésorière avec le bon ci-joint.

- Mise à jour du fichier : si vous êtes nouveau, si votre situation a changé, ou si vous n'avez jamais rempli le bon de mise à jour du fichier (il y a quelques dames qui " oublient " : je vous rassure, votre date de naissance sera un secret pour moi !), et uniquement dans ces cas-là, vous devez adresser à votre secrétaire le bon de mise à jour ci-joint.

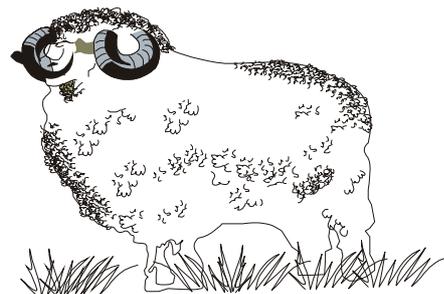
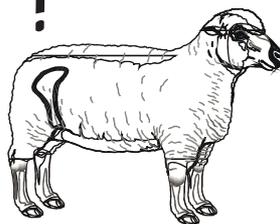
Je vous remercie tous de votre bonne volonté et je vous souhaite une active participation à la vie de notre section.

B. Broqua

le BAL a le plaisir de vous souhaiter pour vous même et vos familles



De Joyeuses Pâques 2004
à tous !



AMOPA des LANDES.

Directeur de la Publication : Mignon Jean-Luc, président,

Rédaction-Réalisation PAO : Broqua Bernard, secrétaire.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.